



L'AN 5 DE LA COOPÉRATION  
CHINE-BURKINA

CONCOURS  
DE  
LOGO



# **Concours : Création de logo pour le cinquième anniversaire des relations diplomatiques Chine-Burkina Faso**

L'année 2023 marque le 5<sup>e</sup> anniversaire des relations diplomatiques entre la Chine et le Burkina Faso. Afin de promouvoir l'amitié entre nos deux peuples et de commémorer ce moment historique, l'Ambassade de Chine au Burkina Faso organise un concours de conception d'un logo commémorant ce 5<sup>e</sup> anniversaire. Le logo choisi sera utilisé dans une série d'affiches, de publications, de souvenirs, de décorations et d'autres articles connexes à la célébration du 5<sup>e</sup> anniversaire des relations diplomatiques sino-burkinabè.

## **I 、 Thème du concours**

Le thème retenu est : « Célébration du 5<sup>e</sup> anniversaire de la reprise des relations diplomatiques entre la Chine et le Burkina Faso: promouvoir la coopération et l'amitié traditionnelle sino-burkinabè.

## **II 、 Cible**

Le grand public.

### **III、 Condition**

1. Toutes les soumissions doivent impérativement être des œuvres originales, conformes aux lois de la Chine et du Burkina Faso, et ne doivent s'inspirer d'éléments graphiques, de marques déposées ou d'images protégées existantes ou appartenant à des tiers.
2. La proposition du logo doit être pertinente, originale, lisible et facilement identifiable.
3. Des individus ou des groupes (3 personnes au plus) peuvent faire l'objet d'une inscription.
4. Le fichier doit être transmis en haute résolution (image en 300 dpi ou fichier vectoriel) au format .jpg, .png, ou .jpeg, et être d'une taille maximale de 10 MB.
5. Une seule proposition de logo par formulaire d'inscription est autorisée. Il faut une description en chinois/français de la signification de l'œuvre en 200 mots au maximum.
6. Le lauréat doit fournir le dessin original modifiable au format .ai, .eps ou .eps.

#### **IV、 Modalités de participation**

1. Le fichier sera transmis à l'adresse : [chinaembassy.competition@gmail.com](mailto:chinaembassy.competition@gmail.com), sous le titre « CB5LOGO + le nom de participant ».
2. Le lancement de l'appel à candidatures : du 7 mars au 20 avril 2023 à 12h00.

#### **V、 Désignation du lauréat**

L'Ambassade de Chine au Burkina Faso jugera les candidatures en termes de créativité, d'originalité, de pertinence et d'expression artistique.

#### **VI、 Prix**

∅ Le premier : 300 000 F CFA et un certificat de récompense

∅ Le deuxième : 100 000 F CFA et un certificat de récompense

∅ Le troisième : 50 000 F CFA et un certificat de récompense

L'auteur de la proposition gagnante sera informé par e-mail et par téléphone. L'Ambassade de Chine au Burkina Faso annoncera les lauréats sur son site Facebook à la fin du mois d'avril.

#### **VII、 Acceptation**

1. Toutes les soumissions doivent impérativement être des œuvres originales, et elles ne violent pas le droit de propriété intellectuelle de toute autre personne ou entité.

2. Les participants au concours acceptent de céder à titre exclusif et gratuit à l'Ambassade de Chine au Burkina Faso, les droits patrimoniaux suivants :

- droit de représentation et de reproduction pour la communication directe ou indirecte du logo au public, quelle que soit la nature du support employé.

- droit d'adaptation et de modification du logo retenu.

3. L'Ambassade pourra librement exploiter le logo retenu. Les participants au concours renoncent à réclamer une rémunération sur son exploitation.

4. S'il existe une violation des lois ou des règlements dans la création, à savoir le contenu diffamatoire, une violation des droits de propriété intellectuelle d'un tiers, l'auteur devra assumer toutes les responsabilités juridiques. L'Ambassade n'est pas responsable des pertes, inconvénients ou dommages qui pourraient être causés par les circonstances susmentionnées, et se réserve le droit de disqualifier les inscriptions concernées et d'engager des poursuites judiciaires.

5. La décision de l'Ambassade est définitive et aucun recours ne sera accepté.
6. Les informations fournies par les participants ne seront utilisées par l'Ambassade qu'à des fins d'enregistrement, de statistiques, de contact et de publicité.
7. L'Ambassade de Chine se réserve le droit de modifier les modalités de participation au concours ou de l'annuler si les circonstances l'exigent, sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait. L'Ambassade de Chine a le droit exclusif d'interprétation de cette campagne.
8. La participation au concours implique l'entière acceptation du présent règlement.

**Concours : Création de logo pour le cinquième anniversaire des relations  
diplomatiques Chine-Burkina Faso**

---

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

<b>I Information</b>			
1. Pour les individus			
Nom et prénom		Date de naissance	
Sexe		Nationalité	
Téléphone		Adresse mail	
2. Pour les équipes			
Nom et prénom		Date de naissance	
Sexe		Nationalité	
Téléphone		Adresse mail	
Nom et prénom		Date de naissance	
Sexe		Nationalité	
Téléphone		Adresse mail	
Nom et prénom		Date de naissance	
Sexe		Nationalité	
Téléphone		Adresse mail	
II Présentation de la conception en chinois /français ( 200 mots au maximum )			

**Concours : Création de logo pour le cinquième anniversaire des relations diplomatiques Chine-Burkina Faso**

Je confirme que j'ai accepté les termes et conditions du concours de création de logo commémoratif organisé par l'ambassade de Chine au Burkina Faso. Je confirme que l'œuvre soumise est une œuvre originale et qu'elle n'a pas été publiée ou utilisée par d'autres institutions. En cas de violation des termes et conditions du concours, je (mon équipe) serai tenu(e) responsable de toute responsabilité légale.

Signature:

Date:     /     /